

Le Service médical régional AI Suisse romande (SMR SR), est une entité médicale œuvrant dans le domaine de l'assurance-invalidité (AI). Composé d'une quarantaine de médecins répartis sur quatre cantons (VD, GE, NE et JU), il a pour mission d'évaluer les conditions médicales du droit aux prestations de l'AI. Afin de renforcer nos équipes sur notre site de **Vevey**, nous recherchons :

Médecin d'instruction de 50% à 100% (H/F)

Date d'entrée : de suite ou à convenir

Classe salariale : 10 ([Echelle salariale](#))

Vos missions

Vous vous prononcez sur les aspects médicaux du droit aux prestations de l'assurance-invalidité sur la base des dossiers d'instruction des assurés mais également en échangeant avec les médecins traitants et/ou en sollicitant des expertises internes ou externes.

Vous déterminez la nature et l'étendue des limitations fonctionnelles (position, port de charges, fatigabilité, etc.) qui découlent de l'atteinte à la santé. Vous émettez des pronostics quant à l'évolution probable des situations et aux chances de succès des mesures de réinsertion professionnelle proposées.

Vous rédigez des rapports et avis médicaux à l'attention des collaborateurs des Offices AI afin qu'ils puissent rendre une décision. Vous apportez vos compétences axées sur une appréciation interdisciplinaire des situations.

Vous contribuez à diffuser, auprès du corps médical, une information de qualité sur l'AI.

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Dresse Laetitia Nauroy, référente médicale, au 021/925 47 32.

Votre profil

- Diplôme fédéral de médecin ou équivalence délivrée par la MEBEKO
- Titre de spécialiste = un atout
- Expérience clinique de plusieurs années (en milieu hospitalier ou cabinet)
- Expérience en asséurologie = un atout
- Facultés de synthèse et de décision, sens de la collaboration
- Excellente maîtrise de la langue française et aisance rédactionnelle
- Aisance avec les outils informatiques usuels

Nous offrons

- Une activité intéressante dans le contexte médical des assurances sociales et dans l'interdisciplinarité
- Des problématiques médicales riches et variées
- Des horaires souples
- Une formation initiale complète en asséurologie
- Une formation approfondie dans le domaine médico-juridique de l'assurance
- 10 jours de formation par année
- 25 jours de vacances par an jusqu'à 60 ans et 30 jours de vacances au-delà
- Proximité de la gare et des commerces

Nous privilégions les candidatures en ligne et attendons donc votre dossier complet à l'adresse rh@vd.oai.ch

Site Internet : www.aivd.ch